



COMMUNE DE  
6997 EREZÉE

# INFORMATIONS COMMUNALES

## REMERCIEMENTS

*Nos villages ont été impactés par les inondations du mois de juillet.*

*Nous avons une pensée pour tous nos sinistrés.*

*Je veux publiquement et chaleureusement remercier nos pompiers, nos policiers, notre protection civile, notre armée, nos assistantes sociales, notre service travaux et eaux coordonné par l'échevin responsable, nos employés des services administratifs, notre personnel du home Les Arches et du hall sportif qui se sont tous mobilisés comme jamais.*



*Mes plus vifs remerciements vont aussi aux familles qui ont mis à disposition leur gîte ou leur chambre d'hôtes, à Vivalia et aux bénévoles qui nous ont fourni des repas, à la Croix-Rouge, aux entreprises Collignon et Roberty et aux services du Gouverneur, à toute cette chaîne de la débrouille et de l'entraide sans qui nous n'aurions rien pu faire.*

***Merci à tous pour ce boulot extraordinaire !***

***Michel JACQUET, Votre Bourgmestre***

## INFORMATIONS RELATIVES AUX INONDATIONS

Pour toutes questions pratiques en cas de dégâts : **1771**

Pour un soutien psychologique : **107**

Pour les entreprises et indépendants : **1890** et l'Union Wallonne des Entreprises.

Le Service public de Wallonie met à votre disposition une **rubrique spéciale « inondations »** sur le portail **Wallonie.be** : [www.wallonie.be/inondations](http://www.wallonie.be/inondations). Les informations qui s'y trouvent sont mises à jour en temps réel.

### **Fonds des calamités et assurances**

Le Gouvernement Wallon a reconnu les inondations du 14 au 16 juillet comme calamités naturelles.

Vous pouvez donc, sous certaines conditions, demander l'intervention du fonds des calamités. Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires sur le site : <https://bit.ly/DemarcheCalamite>.

Vous pouvez introduire une demande jusqu'au 30 novembre au plus tard via le site susmentionné ou via le formulaire papier disponible à l'accueil de l'Administration communale.

Si vous éprouvez des difficultés dans vos démarches, vous pouvez contacter :

- Mme GERVAIS et Mme VANHEUSDEN à l'Administration communale : 086/320 919 – 086/320 924
- Le Plan HP : 086/320 918
- Le C.P.A.S. : 086/320 960
- La Région Wallonne – Fonds des calamités : 081/32.32.00



### **Les bonnes adresses**

- Pour les vêtements, matériel de nettoyage, produits d'entretien, produits de première nécessité et chèques alimentaires (sous certaines conditions)
  - La Croix Rouge – Chainrue, 71 à 6940 BARVAUX - 086/21.33.33
- Pour des électroménagers, des meubles...
  - Intégra Plus – Rue de l'Industrie (Hall relais IDELUX) à 6940 BARVAUX - 0470/86.26.08
- Pour le mobilier, la vaisselle...
  - Service d'entraide – 1001 choses
  - CPAS Erezée – Rue des Combattants, 15 à 6997 EREZEE - 086/32.09.60



### **La Société Wallonne du Crédit social apporte son soutien aux personnes sinistrées en octroyant des prêts à 0%.**



La SWCS apporte son soutien aux personnes sinistrées à la suite des intempéries de mi-juillet.

La SWCS a décidé de traiter en priorité les demandes de prêts à la rénovation à taux zéro (TAEG 0%) pour permettre aux habitants sinistrés par les intempéries de réintégrer rapidement leur logement.

L'intérêt des prêts à taux zéro est de permettre une avance des fonds et/ou la couverture de la différence entre le coût des travaux et l'intervention de l'assurance.

Les travaux visés concernent l'électricité, le gaz, le chauffage, l'étanchéité et la stabilité (travaux de faible ampleur, qui ne nécessiteront pas l'intervention d'un ingénieur).

Les travaux induits par ces derniers (tels que déblaiement, évacuation des déchets...) peuvent également être financés.

Attention, n'entrent pas dans les conditions :

- Les travaux qui nécessitent un séchage préalable ;
- La reconstruction d'un immeuble ou des travaux lourds ;

Si vous pensez répondre à ces conditions, la SWCS vous invite à contacter le guichet ou l'entité locale la plus proche de votre habitation.

### **Guichets et entités locales :**

La Terrienne du Luxembourg  
Rue Porte Haute, 21 – 6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
T. 084/32.21.02

**TERRIENNE DU LUXEMBOURG**  
Guichet Crédit Social agréé RW n°1307

Vous avez fait une demande de prêt pour un bien situé dans une zone sinistrée et dont l'acte n'est pas encore signé ?

Contactez le guichet ou l'entité locale ayant instruit le dossier afin de procéder à une nouvelle expertise du bien.

Cette nouvelle expertise sera effectuée sans frais supplémentaires.

Source : <https://www.swcs.be/la-swcs-apporte-son-soutien-aux-personnes-sinistrees-suite-aux-intempéries/>

### **Attestation sinistré**

Besoin d'une attestation d'absence au travail en tant que personne sinistrée ? Vous pouvez la demander à l'accueil de l'Administration communale. (086/320 919 – 086/320 924).

### **Pour info**

- Si vous avez perdu des documents dans les inondations comme votre carte d'identité, votre permis de conduire... vous pouvez contacter l'accueil de l'Administration communale au 086/320 919 ou 086/320 924.
- Si vous avez dû déménager en raison des inondations, le service Do-My-Move de bpost transfère gratuitement votre courrier pendant 12 semaines à votre nouvelle adresse. Vous pouvez prendre contact avec bpost au 02/278.51.29.

---

## **COURSE CYCLISTE A TRAVERS L'ARDENNE – DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021**

---

Interclub Elites s/c & Espoirs 1.12.2 en LOTTO Coupe de Belgique

Le 1er « A Travers l'Ardenne » est organisé par le Club Cycliste Famenne Ardenne et se dispute sous les règlements de la RLVB. L'épreuve classée 1.12.2 IC Coupe de Belgique se déroulera le dimanche 05 septembre 2021 au départ d'Erezée à 13h00 rue des Combattants (Belgique) pour une arrivée à +/- 16h40 rue des Combattants 15 à Erezée (Belgique), un huit de 19.300km à parcourir 7 fois pour un total de 146,300 km.



Les routes ne seront pas fermées, hormis momentanément au moment du départ et de l'arrivée, mais des embarras de circulation restent possible lors des passages des coureurs.

Tous les détails de la course et de son parcours sont disponibles sur le site de l'organisateur que vous trouverez en suivant ce lien : <https://www.clubcyclistefamenneardenne.be/>

---

## **COURSE CYCLISTE ARDEN CHALLENGE – SAMEDI 25 SEPTEMBRE**

---

Départ à 13h00 du centre d'Erezée, 1er passage de la ligne d'arrivée (située à hauteur du parking de la Poste) à 14h00 2ème passage de la ligne d'arrivée vers 15h00, arrivée finale vers 16h00. Parcours de 120 Km pour les Espoirs-Elites (3 boucles de 40Km), et parcours de 80 Km pour les Amateurs-Masters (2 boucles de 80Km).

Les routes ne seront pas fermées, hormis momentanément au moment du départ et de l'arrivée, mais des embarras de circulation restent possible lors des passages des coureurs.

Tous les détails de la course et de son parcours sont disponibles sur le site de l'organisateur que vous trouverez en suivant ce lien : <http://www.ccchevigny.be/organisation/epreuve/id/3>



Votre Bourgmestre,  
Michel JACQUET

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Arrondissement de MARCHE-EN-FAMENNE

Commune de 6997 EREZEE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Evaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie

#### Rapport sur les incidences environnementales

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, vous êtes invité à donner **vos avis sur le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.**

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet **WalEurope: <http://europe.wallonie.be/node/568>.**

La durée de l'enquête publique est de 45 jours, à savoir du

**23 août 2021 au 07 octobre 2021.**

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le **23/8/2021** jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le **07/10/2021**, à l'Administration communale.

Toute personne peut obtenir des explications relatives au programme auprès du Service Urbanisme au 086/320.928 ou par mail à l'adresse [aline.pierard@erezee.be](mailto:aline.pierard@erezee.be).

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête

- par voie postale au Collège communal, rue des Combattants 15 à 6997 EREZEE

OU

- par e-mail à l'adresse [aline.pierard@erezee.be](mailto:aline.pierard@erezee.be)

OU

-au moyen d'un formulaire électronique disponible sur le site internet susmentionné.

Vos observations verbales pourront être recueillies, au plus tard le dernier jour de l'enquête, dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture.

Fait à EREZEE, le 13 août 2021.

Le Directeur général,

F. WARZEE



Le Bourgmestre,

M. JACQUET